

AVRIL 2022 | VOL. 287

SAINT-HUBERT

JOYEUSES FÊTES DE
PÂQUES



Administration communale de Saint-Hubert

place du Marché 1

6870 Saint-Hubert

061 26 09 66

secretariat@saint-hubert.be

Editeur responsable :

Pierre HENNEAUX - Bourgmestre



EDITO

Le choix.

La vie nous confronte sans cesse à des choix.

Tantôt ceux qui nous accompagneront tout au long des différentes étapes de notre vie, le choix d'une école, le choix d'un métier, le choix de l'élu(e) de son cœur, le choix du prénom de son enfant ... ils peuvent alors être considérés comme les fondations de notre parcours personnel.

Tantôt ceux qui sont plus circonstanciés, le choix lors d'une élection, le choix de se faire vacciner, le choix de soutenir une cause humanitaire, le choix de s'engager dans le bénévolat, le choix de participer à un événement festif, sportif, culturel ... ces choix qui font de nous des personnes impliquées dans notre société, notre commune, notre quartier, notre famille.

Mais le choix n'a de sens que par le fait qu'il nous permet de prendre des décisions. Et c'est ce que le citoyen cherche à exprimer quand on parle de participation citoyenne.

Pouvoir donner son avis par le biais de la consultation citoyenne sur le sujet de l'eau a été, sans conteste, la possibilité de faire un choix, celui d'y participer ou pas et par conséquent celui de s'exprimer ou pas.

Vous avez occupé une place de choix pour effectuer un choix crucial pour notre commune et nous sommes particulièrement heureux d'avoir contribué à ce travail de démocratie participative.

Eric-Emmanuel Schmitt disait « un homme est fait de choix et de circonstances. Personne n'a de pouvoir sur les circonstances, mais chacun en a sur ses choix ». Merci d'avoir exprimé le vôtre.

Le Bourgmestre et le Collège communal





MA COMMUNE

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU VOIES LENTES



Un projet subventionné

Dans le cadre de son Programme Communal de Développement Rural (PCDR), notre commune a bénéficié d'une subvention de la Région wallonne pour la mise en œuvre d'un réseau de voies lentes.

Ce réseau permet de liaisonner le centre de Saint-Hubert avec les villages de Vesqueville et d'Hatrival, que ce soit à pied, à vélo ou à cheval.

Tronçon 1

De la rue du Petit-Vivier (Vesqueville) au pont enjambant la N89, via la rue des Moyettes.

Tronçon 2

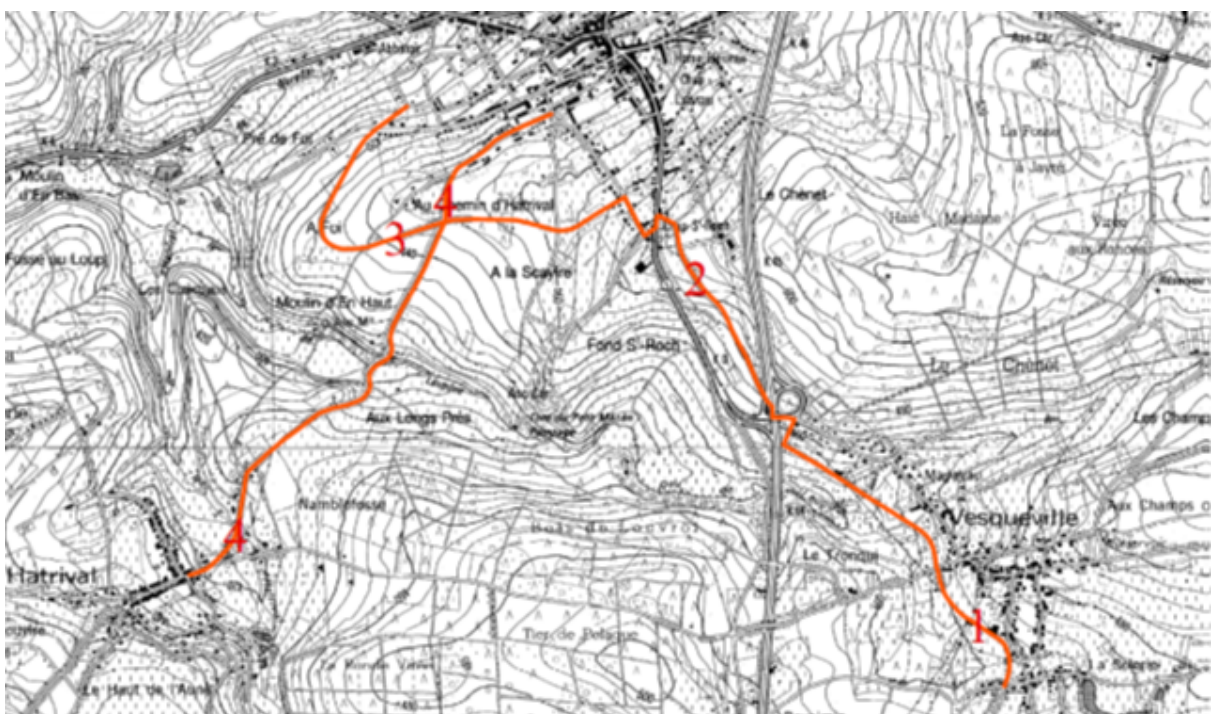
De la bretelle de la N89 à la Chapelle Saint-Roch (rue du Mont), via la rue du Chemin Neuf.

Tronçon 3

De la rue des Rogations au Clos des Sorbiers, via le chemin du Vicinal.

Tronçon 4

De la rue de Saint-Hubert (Hatival) à la route d'Hatrival (Saint-Hubert).





Un projet de mobilité douce pour les citoyens et les touristes

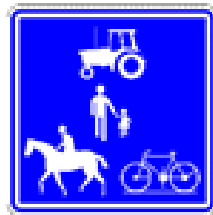
Ces petites voiries publiques peuvent être utilisées pour se promener, aller à l'école ou au boulot, faire ses petites courses, pratiquer du sport, visiter, prendre le temps, découvrir, se déplacer en sécurité, profiter de la nature qui s'y installe, etc. Elles jouent donc un rôle en matière de mobilité, de patrimoine, de biodiversité, de sport et de loisirs.

Les voies lentes seront prochainement agrémentées de plantations et de mobilier (bancs et poubelles).

Une signalétique adaptée



Chemin réservé aux piétons, cyclistes et cavaliers



Chemin réservé aux véhicules agricoles, aux piétons, cyclistes et cavaliers



Les usagers de la voie lente doivent respecter le céder le passage. Toutefois, les conducteurs sont avertis par un signal de danger (traversée de piétons, cyclistes et cavaliers)

Outre les catégories d'usagers dont le symbole est reproduit sur les signaux placés à leur accès, les catégories d'usagers suivantes peuvent circuler sur ces chemins :

- les véhicules se rendant ou venant des parcelles y afférant ;
- les tricycles et quadricycles non motorisés ;
- les véhicules attelés à condition que le symbole d'un véhicule agricole soit reproduit sur les signaux ;
- les véhicules d'entretien, affectés au ramassage des immondices, de surveillance et les véhicules prioritaires ;

Les usagers peuvent utiliser toute la largeur des dits chemins. Ils ne peuvent entraver la circulation sans nécessité.

Les usagers de ces chemins ne peuvent se mettre mutuellement en danger ni se gêner.

Les usagers motorisés, et particulièrement les véhicules agricoles, doivent redoubler de prudence en présence des piétons, des cyclistes, des conducteurs de tricycles et quadricycles non motorisés, des cavaliers et des véhicules attelés.

La vitesse est limitée à 30 km par heure.

Un marquage au sol adapté

La liaison entre Hatrival et Saint-Hubert sera réalisée par le marquage au sol de bandes cyclables suggérées (pictogrammes vélo et chevrons de couleur blanche), sur la voirie communale existante.

La sécurisation des traversées de voiries régionales (bretelles de la N89 et rue du Mont) sera réalisée par du marquage au sol de couleur rouge, des bandes sonores et une signalisation avec feu jaune-orange clignotant.



MA COMMUNE

OPEN



La Ville est régulièrement en procédure de recrutement.
N'hésitez pas à consulter notre site Internet...
www.saint-hubert.be/emploi

OUVERTURES

Services communaux

Lundi: 8h30 -12h30

Mardi: 8h30 - 12h30

Mercredi: 8h30 - 12h30 et 13h30-16h00

Jeudi: Sur rendez-vous

Vendredi 8h30 -12h30 et 13h30-16h

Les services communaux restent accessibles aux heures habituelles afin de traiter les demandes urgentes et essentielles.

Permanences après journée et samedi matin actuellement sur rendez-vous

Numéros utiles :

Etat – Civil – Population	061 26 09 72 – 73 - 74
Taxes	061 26 09 79
Facturation de l'eau	061 26 09 78
Recettes	061 26 09 88
Receveur	061 26 09 80
Secrétariat	061 26 09 65 – 66
Travaux	061 26 09 83 – 85
Urbanisme	061 26 09 62
Mobilité - ruralité	061 26 09 84
Enseignement	0477 249 950
Culture	061 26 09 67
Extra-scolaire	061 26 09 68
Ecopasseur (jeu - ven)	061 26 09 75
Plan de cohésion sociale	061 26 09 63



Les **HORECA DAYS** auront lieu du 21 au 24 avril 2022. Portés par une quinzaine d'Agences de Développement Local, cet événement sera organisé un peu partout en Wallonie !

Retrouvez sur le site de l'ADL de Saint-Hubert la liste des établissements participants dans notre commune, ainsi que les offres spéciales qu'ils vous proposeront pour l'occasion :
www.adl-saint-hubert.be

Relance des marchés à Saint-Hubert

Vous êtes nombreux à avoir répondu au questionnaire de l'ADL concernant le marché de Saint-Hubert, merci beaucoup ! Cela témoigne d'un réel intérêt et d'une envie commune pour redynamiser les marchés dans le centre-ville.

Dès ce printemps et jusqu'en automne, nous allons tester une nouvelle formule avec des surprises à la clé. Pour plus d'info, rendez-vous sur notre site www.adl-saint-hubert.be ou sur la page Facebook : Le Marché de Saint-Hubert. Au plaisir de vous voir nombreux les jours de marchés !

Vous êtes marchand ? Vous souhaitez participer ? Contactez directement l'ADL : Ann-Kristy Houtain, 0488/827002, ak.houtain@saint-hubert.be !



les robots tondeuse - un danger pour le hérisson



Le hérisson, habitué de nos jardins et allié bien connu de notre potager doit faire face à bien des dangers. En plus des pesticides et du trafic routier, il doit désormais affronter nos robots tondeuses.

Actifs entre la fin de la journée et l'aube, de nombreux hérissons sont victimes d'accidents avec des robots tondeuses programmés pour tondre durant la nuit.

En effet, si son armure d'environ 5000 piquants est plutôt efficace contre les prédateurs naturels, elle ne permet pas à ce petit mammifère de faire face à ce nouveau danger. Les blessures sont souvent très graves et, avec une partie de la tête ou des membres amputés, les chances de survie des victimes sont quasi nulles.

A cette fin, il faut absolument éviter d'utiliser ces appareils durant la nuit et ne les faire tourner qu'entre 2h après le lever du soleil et maximum 2 à 3h avant le coucher du soleil.

Vous trouverez, sur les sites d'Adalia et de Natagora, de nombreux conseils pour favoriser la présence du hérisson dans nos jardins et protéger son existence.



L'INFO ET L'AGENDA CULTUREL

Les conférences de l'UTA

Dany MARIQUE : "SAHARA (Tchad), l'Horizon Gaïa" film HD

Le vendredi 15 avril à 14H30 - Salle communale - rue Général Dechesne

Au milieu du Sahara (Tchad), les anthropologues ont localisé Toumaï, le plus ancien hominidé. Le Tibesti et l'Ennedi recèlent d'autres secrets : fresques pariétales datant du Sahara vert, lacs résiduels de l'océan primordial, sources au fond de canyons, caravanes de centaines de dromadaires... Ici, les Toubous, grands coureurs du désert, survivent au milieu d'un champ de mines anti-personnelles. C'est un peuple oublié, rebelle et autonome..., et l'un d'eux a ouvert son monde au conférencier.

En parallèle ce film propose une double vision, sur le désert et le cosmos. Regarder les étoiles, c'est voir le passé de l'univers. Admirer les fresques pariétales, c'est voir le passé de l'homme. Un double regard... qui ne peut dès lors ignorer les déséquilibres que provoque l'homme moderne, cet adepte de la croissance infinie. Gaïa, allégorie animée de notre planète, supportera-t-elle encore longtemps l'humanité ?

Jean ANDRIS : "Les maladies à travers la Peinture de la Renaissance à nos jours"

Le vendredi 22 avril à 14H30 - Salle communale - rue Général Dechesne

Lire l'histoire de la peinture en tentant d'y découvrir des traces des maladies portées par les personnages qu'ont représentés les peintres tel est le sujet de la conférence présentée par Jean Andries.

A la Renaissance par exemple, la peinture nous montre différentes variétés du nanisme, des troubles nerveux (épilepsie), des déformations squelettiques ou des affections vasculaires (varices). Il n'est pas jusqu'à la célèbre Joconde qui ne montre des traces d'une probable hypercholestérolémie. Avec les temps modernes et les temps contemporains, le "traité pictural de médecine" se poursuit.

Une conférence qui nous fera voir la peinture sous un autre angle.

INVITATION : EXCURSION CULTURELLE à THUIN le 29 AVRIL

07h17 Départ de la Cité administrative 9h30 Accueil café à Thuin 10h15 Visite du musée du Tram et escapade ferroviaire 12h30 Repas 15h Visite guidée de l'Abbaye d'Aulne en site naturel 16h30 Visite guidée de la distillerie de Biercée et dégustation. 18h Retour pour Saint-Hubert. Programme détaillé sur demande.

Prix tout compris : 85 € Réservation : FRANCOIS Marie-Claire (061/61 36 74) avant le 10 mars et confirmation par le versement avant le 11 avril.



Bibliothèque de Saint-Hubert

Horaires :

Mardi : 10h à 18h ; Mercredi : 13h à 17h ; Jeudi : 10h à 12h ; Vendredi : 12h à 18h ; Samedi : 13h30 à 17h30

Tel. : 061/61 33 85

Mail : bibliotheque.sthubert@skynet.be

Fermeture bibliothèque: les jeudi 14, vendredi 15 et samedi 16 avril.

Saviez-vous que ?

La bibliothèque vous propose des sélections thématiques tous les mois en fonction des ciné-débats !

Ce mois-ci, découvrez des ouvrages sur les alternatives climatiques en lien avec le film « I am Greta ».



Animations en bibliothèque :

Nous proposons des demi-heures du conte de 14h30 à 15h (entrée libre et gratuite):

Mercredi 13/04 et 27/04 pour les 6-12 ans

Mercredi 06/04 et 20/04 pour les 2-6 ans



L'INFO ET L'AGENDA CULTUREL

La Chapelle Musicale Saint Hubert d'Ardenne, c'est aussi le chœur des Faons :
Des enfants répètent chaque jeudi à la Margelle, rue redouté, 43 6870 Saint-Hubert
de 15h30 à 16h30 pour les enfants scolarisés à l'école fondamentale
de 16h00 à 17h15 pour les enfants scolarisés à l'école secondaire.



Après avoir participé au concert de Laurent Voulzy en septembre dernier,
le chœur se lance dans une toute nouvelle aventure : la production d'un spectacle musical. Celui-ci mettra en valeur un conte
de notre enfance : « Le Petit Poucet »

Aux voix des enfants se mêleront des chanteurs d'opéra et un orchestre.

Première représentation : Samedi 30 juillet à 16h00, Basilique de Saint-Hubert.

Il est temps encore temps de nous rejoindre !

Coût : 1 euro symbolique !

Renseignements : cmstha@yahoo.fr // 0493 18 49 55

Découvrez nos réalisations sur Youtube en tapant « cmstha »

Ciné-Débat CIEP

**Mardi 19 avril - 19 h 30 Salle communale St-Hubert - Ciné-débat organisé par le Ciep :
« I am Greta » de N. Grossman avec F. Massonnet, chercheur FNRS à l'UCLouvain**

Film

« Le parcours de la jeune activiste suédoise Greta Thunberg commence par la grève pour le climat qu'elle mène seule devant
le parlement suédois chaque vendredi. Le réalisateur suit Greta, étudiante timide et autiste, du début de son engagement pour
la planète, jusqu'au moment où elle devient l'icône du mouvement écologiste ».

Débat - Changements climatiques : est-il trop tard pour réagir ?

« L'empreinte des activités industrielles n'a cessé de s'accroître depuis le XVIII^{ème} siècle et elle a subi une singulière
accélération ces 50 dernières années. Notre climat est propulsé dans un régime qu'il n'a plus connu depuis plusieurs millions
d'années, alors qu'une partie du monde est encore sans confort moderne. La Terre est à l'aube d'une transformation dont nous
devons comprendre les enjeux et anticiper les conséquences.

Quelle en est la nature ? L'humanité est-elle menacée ? Que pouvons-nous faire ? »

La question des changements climatiques suscite lassitude et résignation, colère et (ré)actions. Depuis plusieurs années, la
société civile et scientifique manifeste ses craintes et réclame des mesures radicales, ambitieuses et drastiques. Comment
faire la part des choses dans cet imbroglio médiatico-scientifico-politique ? Le militantisme peut-il faire bouger les lignes ?
Greta Thunberg est devenue une égérie pour des milliers de jeunes ... et moins jeunes.

Organisé avec la bibliothèque publique de St-Hubert et le soutien du collège provincial. Accessible aux personnes à mobilité
réduite. Entrée gratuite

mc.dewez@mocluxembourg.be ou 0472/88 33 58

Le couvert végétal permanent le long des cours d'eau

Depuis le 1er octobre 2021, un couvert végétalisé permanent (CVP) de 6 mètres de large doit être en place le long des cours d'eau bordant une terre de
culture.

Tous les exploitants de terres de culture sont concernés (y compris les prairies temporaires) situées à moins de 6m de la crête de berge d'un cours
d'eau, sauf si celles-ci sont en culture biologique.

Le CVP peut être herbacé, ligneux (résineux exclus) ou un mix des deux.

Une fois installé, il ne peut plus être détruit. Il doit être composé de plusieurs espèces pérennes, gage d'une meilleure longévité. Si des arbres sont
implantés, le sol doit être couvert entre les rangs.

Le travail du sol de la bande n'est autorisé que pour l'implantation du couvert. NB: le 1er mètre à partir de la crête de berge ne peut jamais être travaillé.

Aucun produit phyto ne peut y être appliqué. La fertilisation est interdite.

La bande peut faire l'objet d'une récolte (fauche, pâturage, production de bois, fruits,...)

Le CVP est valorisable en tant que Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) soit :



1) La tournière enherbée: bande enherbée de 12 m de large, fauchée après le 15/07, en laissant 2 m de zone refuge non fauchée

2) Et 3) la parcelle ou bande aménagée variante rivulaire : bande enherbée de minimum
12 m de large, présentant un cordon rivulaire à planter (haie ou alignement
d'aulnes); gestion de l'herbe par fauche ou broyage.

Contactez votre conseiller en MAEC pour plus d'infos.

Source : www.protecteau.be





L'INFO ET L'AGENDA ASSOCIATIF

LA CHRONIQUE DES AÎNÉS



La phrase santé (en collaboration avec la Maison médicale) :
"Que ton alimentation soit ta première médecine"

Nos activités pour le mois d'avril:

- **Mercredi 13 avril 2022 - 13h30** - après-midi récréatif offert - rétrospective photos des activités de 2017 à 2021 suivie d'un goûter - inscriptions pour le vendredi 8 avril auprès de Danielle MERENNE (061 26 09 72)
- **Mercredi 27 avril** - journée à Bouillon: visite du parc animalier suivie d'un repas et promenade à l'Abbaye Bénédictine de Cordemois l'après-midi
- **Mardi 12 avril 2022 - 14h00** - marche du CCA au départ de la Comane

Nos activités pour le mois de mai:

- **du lundi 2 au mercredi 4 mai 2022 incl.** - séjour en Forêt Noire - **départ le lundi 2** à 06h15 depuis le parking du Centre administratif direction Freudenscheid - **mardi 3**: visite de Schiltach - Gutach - Triberg et Furtwangen - **mercredi 4** visite de Freiburg im Breisgau. 385,00€/pers - supl 50,00 € ch single - réduit 15,00 € ch triple. Paiement au BE52 0688 9796 6909 pour le 15 avril au plus tard
- **mercredi 25 mai 2022** - journée à l'Abbaye d'Orval - repas à l'hostellerie d'Orval - promenade à Margut (F) l'après-midi
- **mardi 10 mai 2022 - 14h00** - marche du CCA au départ de la Comane

Renseignements et inscriptions:

José COLSON : 061 61 23 87 - Josiane BOURDON : 061 61 10 73
Alice PHILIPPART : 0497 20 11 54

Fraternelle royale des chasseurs ardennais - section régionale de Saint-Hubert.

A tous les membres de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais de la section de Saint-Hubert, leurs épouses ou compagnes et leurs amis, les groupements et associations patriotiques de l'entité de Saint-Hubert.

Conformément aux statuts de la Fraternelle, l'assemblée générale 2022 clôturant l'exercice 2021 se tiendra **le samedi 30 avril à 11H30**, en la salle des mariages de l'hôtel de ville de Saint-Hubert.

programme de la journée

- 10H15 : Dépôt de fleurs au mémorial des Chasseurs Ardennais, Av. des Chasseurs Ardennais.
- 10H25 : Dépôt de fleurs au monument aux morts de la ville.
- 10H30 : Messe célébrée en l'église Saint-Gilles à l'intention de tous nos camarades tombés au champ d'honneur et à la mémoire de tous ceux qui nous ont quittés, avec une pensée spéciale pour les membres décédés depuis notre dernière assemblée générale.
- 11H30 : Séance académique en la salle des mariages de l'hôtel de ville.
- 12H45 : Repas fraternel au coin gourmand (parc à gibier Saint-Hubert).

Inscriptions pour le 25 avril: la participation aux frais (35 euros) au Président-Trésorier Serge Toussaint (Compte de la section No : BE07 0689 0838 9566) - 061/61 38 87 - GSM : 0498/45 59 18. - Les inscriptions non payées pour le 25 avril ne seront pas comptabilisées.

Dimanche 24 avril 2022 dès 12h - Maison Notre-Dame à Vesqueville - **14e Fête Champêtre pour Haïti**

repas campagnard & groupes musicaux - **prix:** adultes 20€ enfants 9€ - **réservation** auprès de Georges Lesuisse pour le **mardi 19 avril** au 061 611 768 ou 0498 04 80 79 ou par mail à geolesuisse@yahoo.fr

Tout don à l'ADESH (BE40-0012 8136 6663) de 40 € ou plus donne droit à la déduction fiscale.

le samedi 23 avril dès 18h30 - **Salle Communale à Mirwart** - repas de printemps du 52ème anniversaire de notre jumelage qui se déroulera au Bois d'Oingt fin juillet 2022. (Service : +/-19h00).

Au menu : POTAGE / 2 BOULETTES SAUCE TOMATE - ACCOMPAGNEMENT / DESSERT / CAFE

Dès 13 ans : 18 € - Enfants de 7-12 ans : 10 € - Enfants jusque 6 ans : GRATUIT

64 places dispo - **Inscriptions pour le mardi 19/04/2022 midi au plus tard** Marie 0472/52.36.04 ou Dimi :0496/50.76.99 après 18h

Soirée 1825 – 03.04.2022 - Château de Mirwart

Venez faire un saut dans le passé au sein du Château - menu tiré des recettes élaborées au Château dans les années 1825.

Menu : Menu 6 services - tarif : 115€/pers hors boissons sélection vins 45€/pers

Chasse aux œufs du Château – 17.04.2022 - Château de Mirwart

Présence de nombreuses surprises pour vos enfants - PAF 15,00 €/enfant

10h : Chasse aux œufs pour les enfants dans le domaine du Château

12h : Brunch 45€/pers (30€/enfant) (1 coupe par personnes et boissons chaudes incluses) ou lunch dans notre restaurant gastronomique par notre chef Pajtim Bajrami 3 services 55€/pers (hors boissons)



L'INFO ET L'AGENDA SOCIAL

REPAS À DOMICILE - CPAS



Quel que soit l'âge ou l'état de santé d'une personne, manger reste un des grands plaisirs du quotidien et il est primordial que cela reste ainsi. En effet, de nombreuses études ont démontré qu'une bonne alimentation joue un rôle essentiel dans notre bien-être physique et psychologique et permet de vieillir en bonne santé.

Le plaisir de manger doit vraiment rester présent le plus longtemps possible. Une alimentation équilibrée est importante tout au long de la vie et cela s'accroît avec l'âge. En effet, l'organisme change et les besoins nutritionnels augmentent. Maintenir une alimentation saine et variée est indispensable pour prévenir l'apparition ou l'aggravation de maladies et surtout préserver sa santé. Il se peut également que vous soyez en difficulté passagère suite à un accident ou une maladie. Notre service s'adresse à toute personne désirant rester à domicile malgré son état de santé et qui veut être déchargée de la préparation des repas.

N'hésitez pas à faire appel à nos services en nous contactant au 061 51 00 60. Les livraisons sont assurées 7j/7, 365 jours par an. Notre véhicule se déplace dans Saint-Hubert et ses villages et vous apporte votre menu complet et chaud, chaque jour entre 10h et 12h45.

Les repas sont composés d'un potage, d'un plat principal et d'un dessert. Ils sont préparés le matin-même par le personnel de la cuisine de la maison de repos et de soins le Home Herman avec des denrées de la meilleure qualité. Ils respectent le régime alimentaire que vous a prescrit votre médecin (sans sel, sans graisse, régime diabétique,...).

Nos agents seront à l'écoute de vos attentes et feront tout leur possible pour vous satisfaire.



SAINT-VINCENT DE PAUL

La « Saint-Vincent de Paul » de Saint-Hubert vous invite à ses 2 distributions de colis alimentaires par mois.

Quand ? Le 1er mardi et le 3e mardi de chaque mois, de 14h à 18h.

Où ? Accès par l'avant de la Maison de Repos mais bâtiment situé à l'arrière : 44 rue du home. - Munissez-vous de plusieurs sacs de courses. Merci de prendre contact avec Mme SAC, assistante sociale CPAS, afin de savoir si vous rentrez dans les conditions, mais également de vous inscrire : CPAS : 061 51 00 60 ou charline.sac@cpas-saint-hubert.be

DEVENEZ VOLONTAIRE EN PRISON

Vous avez du temps libre, le sens de l'écoute et appréciez les contacts humains ? Vous partagez les valeurs du mouvement laïque ? Vous souhaitez accompagner les détenus à vivre leur détention de manière plus positive ?

Le CAL/Luxembourg asbl recherche des volontaires pour mener des actions dans les trois prisons de la province (Marche-en-Famenne, Saint-Hubert, Arlon).

En tant que volontaire, vous pouvez :

- Proposer une écoute active et un soutien moral laïque aux détenus ;
- Aider les détenus dans la conception du journal interne à la prison (Le Libre Marche, le Hubert Mag et le Yo-Yo);
- Soutenir les détenus membres de l'organe de concertation qui leur permet de s'exprimer auprès de la direction sur des questions d'intérêt général et de permettre une communication réciproque. Elle peut aussi envisager des activités ou des projets à construire.

Pour ce faire, vous bénéficiez d'une formation à l'écoute, d'un encadrement professionnel, de réunions d'échanges d'expériences et de soutien, d'une équipe dynamique et motivée et du remboursement des frais de déplacement.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Isabelle Renson, coordinatrice de projets au CAL/Luxembourg ASBL au 061 22 50 60 ou par mail courrier@cal-luxembourg.be.

VESTIBOUTIQUE CROIX ROUGE - 6 RUE ST GILLES

Horaire : les mardis de marché, de 9h30 à 12h00

Les mercredis et vendredis de 13h30 à 18h00

Les samedis de 13h30 à 17h00

Bienvenue à toutes et à tous : vêtements, brocante, livres et jeux à tout petit prix.

AU CENTRE VIDA, ON PENSE AUSSI A VOS LOULOUS

Jeanne Collette, jeune diplômée en éducation physique et psychomotricité, proposera des cours pour vos enfants.

Quand ? Tous les jeudis de 17 à 18h à partir du 13 janvier 2022.

Public ? Enfants de 2 ans et demi à 5 ans.

Contact ? 0496.03.27.68 ou via jeanne.collette@live.be

DONNERIE

Donnerie ouverte jeudi 14h-16h, samedi 9h30 à 12h30

EPN

EPN réouvert chaque mardi de 14h à 17h – Maison citoyenne 1er étage

REPAIR CAFE

pas de repair café en avril



L'AGENDA SOCIAL

Les mardis 19 et 26 avril de 9h30 à 11h : Lieu de rencontre parent-enfant - Lieu de rencontre Toi, Moi, Nous

Infos et inscriptions : Coordinatrice pédagogique, Anaïs Bayet – 0491 12 74 19 (par SMS)

Vous avez besoin de quelques vêtements bébés ? Pyjamas, bodys, pulls, ... ? Venez visiter notre donnerie de vêtements bébés et petits enfants. Nous sommes présents pendant les périodes d'ouverture du lieu de rencontre du mardi matin ou via la PEP'S ONE.



DIVERS

• INFO DE VOTRE RECYPARC...

Tél. 061 61 36 52

duobag pas ramassé: 063 23 19 87

recyparc fermé: lundi 18 avril et samedi 30 avril

collecte de vélo: samedi 23 avril

• COLLECTE DES PMC:

lundi 11 avril

lundi 25 avril

• COLLECTE PAPIER-CARTON

mercredi 27 avril

Les articles (1400 caractères max. espaces inclus)

à faire paraître dans ce mensuel (**doc. Word et image jpg**) doivent parvenir à l'adresse info@saint-hubert.be **AVANT LE 5 DU MOIS PRÉCÉDENT** la parution. Passé ce délai, plus aucun article ne sera accepté.

La Ville se réserve le droit de publier les images et/ou les articles, et de les modifier, en fonction de la place disponible dans la revue.

HORAIRE DU POSTE DE POLICE

La Zone de police Semois et Lesse vous remercie de bien vouloir respecter les heures d'accueil du poste de Saint-Hubert:

Lundi : 09h00-12h00 et 15h00-17h00

Mardi : bureau fermé - Mercredi : 15h00-17h00

Jeudi : bureau fermé - Vendredi : 09h00-12h00

Tél. 061 611 013



DES NOUVELLES DES CHASSEURS ARDENNAIS

Entraînement à La Courtine dans la Creuse en FRANCE pour nos Chasseurs Ardennais afin de maintenir le niveau opérationnel au top. Résiste et mords 🐾



DON DE SANG

à la salle Planchard
(école primaire d'Arville)

mercredi 6 avril 2022 (15h00 - 19h30)

jeudi 7 avril 2022 (15h00 - 19h00)



Vos Conseillers communaux

Collège communal

CAP 2018 **HENNEAUX Pierre** - Bourgmestre - 0476 27 51 11

CAP 2018 **PIERLOT Patrick** - Echevin - 0496 23 94 10

CAP 2018 **HENNEAUX Anne** - Echevine - 0494 12 47 25

CAP 2018 **NICOLAS Céline** - Echevine - 0475 22 15 61

Plus **GILSON Philippe** - Echevin - 0496 69 49 97

CAP 2018 **ADAM André** - Président du CPAS - 0496 50 74 14

Conseil communal

Dyn@m'lc **NEUVENS Didier** - Conseiller - 0475 45 02 33

PluS **PIERRET Séverine** - Conseillère - 0496 96 58 54

Dyn@m'lc **BOSENDORF Dominique** - Conseiller - 0497 48 20 16

Dyn@m'lc **MARCHAL Joseph** - Conseiller - 0475 47 05 53

CAP 2018 **PALIZEUL Christine** - Conseillère - 0496 78 39 97

Dyn@m'lc **SLACHLUYLDERS Jean-François** - Conseiller

CAP 2018 **PICARD Pauline** - Conseillère - 0491 74 75 07

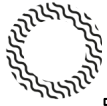
Dyn@m'lc **PENOY Dominique** - Conseiller - 0478 49 10 66

Dyn@m'lc **JAUMIN Georges** - Conseiller

CAP 2018 **BOUCQUEY Sandrine** - Conseillère - 0475 66 85 57

CAP 2018 **BREUSKIN Laurent** - Conseiller - 0498 59 87 56

CAP 2018 **DEBOURSE Kevin** - Conseiller - 0473 48 92 04



SANTÉ

Dr Carine Pierret
rue de Vesqueville 22
6870 Hatrival
061 22 56 88

Dr Maria Decoste,
avenue Nestor Martin 67
6870 Saint-Hubert
061 61 11 14

Dr Michel Rifon
rue de Wacomont 38,
6870 Saint-Hubert
061 61 54 58

Dr Vincent Lange
Dr Céline Vanschepdael
Dr Oriane De Vleeschouwer
Dr Marielle Moors
Dr Caroline Bonnet (médecin assistante)



Maison médicale
L'homme et Santé
rue de la Comane 17B
6870 Saint-Hubert
061 86 02 33

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES

La liste des pharmacies de garde du centre Ardenne est affichée à chaque pharmacie. Vous pouvez également consulter le site : www.pharmacie.be ou appeler le 0903/99.000 24h/24 et 7 jours/7 (1,50 EUR/Min)

WE des 2 et 3 avril:

Pharmacie Familia Petitjean - rue Lucien Burnotte 8 à 6840 NEUFCHATEAU - Tél. 061 27 71 75

WE des 9 et 10 avril:

Pharmacie Familia - Grand'rue 28 à 6800 LIBRAMONT - Tél. 061 22 23 42

WE des 16 et 17 avril:

Pharmacie Familia Petitjean - rue Lucien Burnotte 8 à 6840 NEUFCHATEAU - Tél. 061 27 71 75

Lundi de Pâques - 18 avril:

Pharmacie Familia - Grand'rue 28 à 6800 LIBRAMONT - Tél. 061 22 23 42

WE des 23 et 24 avril:

Pharmacie Laloux - avenue de la Victoire 54 à 6840 NEUFCHATEAU - Tél. 061 27 15 20

WE des 30 avril et 1er mai:

Pharmacie Pierret - Grand'rue 52 à 6800 LIBRAMONT - Tél. 061 22 21 84

Infirmières à domicile

F. ZEVENNE : 0494 70 07 20
C. JACOB : 0499 12 08 56
C. DELMONT : 0493 73 20 59
M. HAZARD : 0499 18 61 28

C. SOYER : 0472 86 76 12
J. GOMEL : 0476 22 73 95
A. FERON : 0471 07 72 22

Infirmier/ères indépendant/es P. ROSSIGNON : 0497 80 87 02 B. CASPAR : 0471 55 22 29
« Bien vivre chez soi »

Infirmières indépendantes C. KECH : 084 36 66 26 F. HEINE : 0479 06 08 91

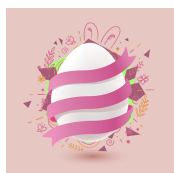
ASD (Aide et Soins à Domicile) : 061 23 04 10 (Mesdames Anie Duchêne et Ivelyse Hornard)

Centrale de Services à Domicile (CSD) en Luxembourg : 061 61 31 50 - 24h/24 - Pauline HENQUINET

CROIX ROUGE de Belgique

- MCR Centre Ardenne : 061 222 333
- réservation d'un transport : 0498 51 74 03
- location de matériel (lit, tribune, béquilles...) : 061 222 333

Urgences : 112



VOTRE AGENDA D'AVRIL



L	M	M	J	V	S	D
				01/04	02/04	03/04 Château Mirwart - soirée 1825
04/04	05/04 St-Vincent de Paul EPN	06/04 bibli - 2-6a - 14h30 unité pastorale - 19h00 - Vesqueville - Tél. 0493 18 49 55 don de sang - Arville	07/04 Donnerie rencontre 3°20 14h- 17h don de sang - Arville	08/04	09/04 Donnerie	10/04 Eglise St-Gilles - Concert des Rameaux - 15h00 - Tél 0493 18 49 55
11/04 Collecte PMC	12/04 CCCA - marche - 14h00 - départ Comane EPN	13/04 bibli - 6-12a - 14h30 CCCA - après-midi récréative - 13h30 - salle communale	14/04 Donnerie bibliothèque fermée rencontre 3°20 14h- 17h	15/04 bibliothèque fermée Conférence UTA 15h00	16/04 Donnerie bibliothèque fermée	17/04 Château Mirwart - chasse aux œufs
18/04 lundi de Pâques - HV fermé recyparc fermé	19/04 TMN 09h00 - 11h00 St-Vincent de Paul CIEP 19h30 EPN	20/04 bibli - 2-6a - 14h30	21/04 Donnerie HORECA DAYS rencontre 3°20 14h- 17h	22/04 Conférence UTA 15h00 Bibliobus - Mirwart 14h15 - 15h15 Bibliobus - Awenne 15h30 - 16h30 HORECA DAYS	23/04 Donnerie Mirwart - repas Bois d'Oingt récolte Velo au recyparc HORECA DAYS	24/04 Vesqueville - Fête champêtre Haïti HORECA DAYS
25/04 Collecte PMC	26/04 TMN 09h00 - 11h00 EPN	27/04 bibli - 6-12a - 14h30 CCCA - Bouillon Collecte papier - carton	28/04 Donnerie rencontre 3°20 14h- 17h	29/04 excursion à Thuin	30/04 AG Fraternelle des Chasseurs Ardennais recyparc fermé	

